Étymologies

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1908)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

7. *ouajęi*, imparfait de « aller » formé sur vadere, qui, à Nendaz, a envahi presque toute la conjugaison. Ind. présent : *ẽjo* ou *ouąjò ;* imparf. *ouajǫ̃*, rarement *aą̃ò ;* fut. *ouāri ;* condit. *ouarǫ̃ ;* subj. *ouajęcho* ou *aęcho ;* inf. *aą̃*.

8. *Chərijyè*, groupe de maisons au sommet du village de Haute-Nendaz.

9. *Ōdo*, forme probablement altérée d'un prénom. Le narrateur avait aussi entendu la variante *Oụto*.

10. *chourtei di a męcha*, litt. sorti *dès* la messe, comme plus haut : *vinyęi di Shyoun*, il venait *dès* Sion. Cet emploi nous paraît confirmer l'explication de *dès* par une fusion de de avec ex.

11. *ò inⁿdəman* ; les circonstanciels de temps prennent toujours la forme du cas régime là où la déclinaison de l'article est conservée. Cf. *Bulletin*, 1903, p. 31, note 5.

12. *tsā chè...* combinaison de la particule distributive *tsā* < κατα avec le démonstratif, comme on dit : *tsā youn*, un à un, *tsā pou*, peu à peu, etc.

13. *d'abəsky'*, contamination de *d'abord que* avec *puisque*, qui s'emploient tous deux en patois dans le sens causal.

14. *Krèta*, hameau de la commune de Nendaz.

15. *mòrinⁿtsᵊ* ; on donne ce nom à des restes d'anciennes constructions en pierre qui se trouvent près du village. Pour d'autres exemples de ce mot dans la toponymie romande, voir E. Muret : *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*. Paris, 1908, p. 123.

16. Lieux-dits de Nendaz.

17. *kònyə* ; le présent de l'indicatif de *kònyètrᵊ* se conjugue *kònyęcho* ou *kǫ̃nyo*, *kǫ̃nyᵊ*, *kònyᵊ*, *kònyęchịn*, *kònyètrᵊ*, *kònyęchon* ou *kǫ̃nyon*. Il y a sans doute eu influence des verbes en *-ir*, qui ignorent complètement la flexion inchoative au présent de l'indicatif : *ouąro*, je guéris, *ouąrᵊ*, *ouąrᵊ*, *ouarịn*, *ouarị*, *ouąron*.

J. JEANJAQUET.

ÉTYMOLOGIES

1. Neuch. *détchpouènā*, « dévêtu ».

M. Ph. Godet, à Neuchâtel, a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre écrite vers 1861 par G. Quinche, auteur bien connu de récits patois et d'un excellent vocabulaire inédit du parler de Valangin : « Que dites-vous de ce

retour d'hiver? Il fallait du reste s'y attendre : les mois de janvier et février avaient été beaucoup trop beaux, tellement beaux qu'un imbécile (on peut l'appeler ainsi) s'est avisé à Engollon (Val-de-Ruz) de planter toutes ses pommes de terre.... Les gens ici travaillaient en manches de chemise, et ce fait m'a rappelé ce dicton patois de nos ancêtres : *Atan vai on lu dsu on fémí qu'enn' homme detchepouennà u mai d' févrí....* »

Le sens de ce proverbe, qui a déjà été publié dans le *Glossaire* de Bridel, p. 532, et, d'après les papiers de G. Quinche, dans le volume *Le Patois neuchâtelois*, p. 32, est : *Autant voir un loup sur un fumier qu'un homme en manches de chemise au mois de février*[1]. Dans son vocabulaire, Quinche définit *detchepouénâ* par « être à demi déshabillé ». On retrouve le mot dans une traduction de la parabole des vignerons par M. A. Dardel-Thorens en patois de Saint-Blaise : *c'étaî on piaisi de lè vaîr travaillî : l'étan adî to detchepouènâ* (*Pat. neuch.*, p. 369). Il équivaut à une forme française « *déjuponné* » et s'explique par le fait que *djipon* ou *djupon* avait conservé, en patois neuchâtelois, le sens d'habit d'homme descendant très bas, qu'il a aussi possédé en français, témoin les vers de Molière : « Vous pourriez bien ici, sur votre noir jupon, Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton. » (*Tart.*, V, 4). Plusieurs passages de notre littérature patoise attestent le sens de « long vêtement d'homme ». Le jupon de femmes se disait *godillon*. *Djipon* perd facilement son *i* et se prononce alors *tchpon*, comme dans son dérivé.

2. Neuch. *djīr*, *djīrè*, « aussi ».

Ce vocable est fréquent en vieux français sous les formes *g(i)ers*, *gierre*, *gier(r)es*, avec le sens de « par conséquent, alors », et son étymologie a été plusieurs fois discutée, en dernier lieu par M. A. Thomas (*Romania*, XXXIII, 91-92), auquel je renvoie pour plus ample information. Il signifie chez nous

[1] Cf. des variantes de ce proverbe dans Chenaux et Cornu, *Revi fribordzey*, n° 4 ; *Bulletin du Glossaire*, 1905, p. 17, n° 16 ; *Archives suisses des trad. pop.*, t. XII (1908), p. 166, n° 46.

aussi, par ex. dans ces vers de la *Bourgeoisie de Valangin*, par Quinche: *Lly èd-avai deu la Tchatlani qu'chi vnian dgîrè grô bin fti*, « il y en avait de la Châtellenie (de Thielle) qui « ci » venaient aussi très bien vêtus ». Pour le développement du sens, cfr. *aussi* = par conséquent, en tête d'une proposition française, qui représente l'évolution sémantique inverse. A la Côte-aux-Fées, l'on m'a indiqué la phrase: *i plœ dzär*, avec le sens « il pleut de nouveau », et *ā*, *dzär* comme exclamation de surprise avec la valeur: « Qui l'eût cru! » Mais ces assertions sont sujettes à caution. Tissot donne dans son dictionnaire du patois des Fourgs[1], écrit au bon temps du patois, les sens: « en ce cas, s'il en est ainsi, alors ». On prononce *djīr*(*è*) au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers, et *djẽrè* à la Montagne neuchâteloise. Cela nous permet de reconstruire un ancien **djieres* dont l'*i* aurait conservé l'accent dans les deux premières vallées, et aurait été, à la Montagne, absorbé par la consonne palatale tout en rejetant son accent sur le deuxième élément de la diphtongue. Le même phénomène s'est produit dans *djīrl* (« gerle », latin gerula) du Val-de-Ruz, vis-à-vis de *djẽrl* de la Montagne, ou dans *ètchiᵊrl* (Val-de-Ruz, latin scala) à côté de *ètchẽl* (Montagnes).

Parmi les étymologies mises en avant, je préfère le latin ea re[2], devenu avec déplacement d'accent *iáre; de ea re me paraît contenir un élément superflu, et ea de re une construction peu populaire. L'adverbe a été fortement influencé par hac hora, qui apparaît en vieux français sous les formes *or*, *ors*, *ore*, *ores*, en patois neuchâtelois moderne comme *ọra* et *ọrè* (ce dernier seulement dans la composition *ankọrè*). A remarquer que le français *or* a pris la place de l'ancien *giers* au commencement de la phrase, où il tend à être remplacé à son tour par *aussi*[3].

[1] Les Fourgs sont très peu distants de la Côte-aux-Fées.

[2] Proposé par MM. Meyer-Lübke et A. Thomas.

[3] Ce qui relève l'importance de cette étymologie, c'est qu'elle prouve la survivance du pronom latin is, dont les traces sont bien rares en roman.

3. Neuch. *liamą*, « vite. »

Voici d'abord quelques exemples, tous tirés du patois de la Montagne : *vo compratè qu'avoué la man djamâ nion n'porret virî la snieula pru liama*, « vous comprenez qu'avec la main personne ne pourrait tourner la manivelle (de la baratte) assez rapidement » (*Pat. neuch.*, 319, la Sagne) ; *la dégueuille le pra, i sa* (lire *s'a*) *va adé pieu liama*, « la frayeur le prend, il s'en va toujours plus vite » ; *I'acceptroû bin encouot liama on d'jouî d'etatchet po met ba*, « j'accepterais bien encore volontiers [?] une paire d'attaches pour mes bas » (*Let metchan guignon*, p. 12). Je crois reconnaître dans ce mot le latin lætamente, qui pouvait, dans une phrase comme « vas-y gaîment », prendre facilement le sens de *vite*. Dans le parler neuchâtelois, aller *gaîment* se dit aussi d'un objet qui a du jeu, qui n'est pas serré : *Cette vis entre trop gaiement* (Bonhôte, *Gloss. neuch.*).

4. Neuch. *sə rlĕdjī*, « se réjouir ».

Le même radical se retrouve dans le verbe *sə rlĕdjī*, qui correspondrait à une formation *se relæticare, et dont on a tiré un substantif verbal *rlĕdj'*, s. m., « joie ». Les exemples sont nombreux. Citons celui-ci : *I l'i a n'avè k'avant d'jà reubia fanè et afan du rlèdje qui l'avan de rolie enkouô on viedje lè Borgognions*, « il y en avait qui avaient déjà oublié femmes et enfants à cause de la joie qu'ils avaient de bien battre encore une fois les Bourguignons. » (*Saboulée*, p. 4).

5. Neuch. *kvi*, « accorder ».

On det ly qvi çà qu'ly vint d'drait, « on doit lui accorder ce qui lui revient de droit » (*Djaque-Ignace-Lampadut*, p. 10, 37). Du latin cupere (alicui), qui s'est conservé dans les langues romanes sous la forme *cupire, cfr. en vieux français *covir* (un exemple dans Godefroy, plusieurs sous *encovir*).

6. Neuch. *frèzèrè*, « du coup ».

Glossaire de Quinche : *El ai-z-eu tiouâ frézéret è n'a pas rebudgie*, « il a été [litt. est eu] tué du coup et n'a pas rebougé ».

Equivaut au français *froid et raide*, avec un *z* de liaison, plutôt qu'à *frais et raide*. Le latin rigidus s'est continué sous la forme *rẽ* = ferme, raide, revêche, indocile.

7. Bern. *prõ*ᵊ, s. f., « troupeau ».

Variantes phonétiques : *prõ*, *prou*ᵊ, et même *pran*, à Malleray, dans lequel il serait difficile de reconnaître le mot latin præda, n'étaient les formes moneta > *man.nan*, seta > *san*, corrigia > *kòran*, enregistrées par M. Degen, *Das Patois von Crémine*, p. 21. M. B. Dumur a signalé (*Rev. hist. vaud.*, 1903, p. 114) l'emploi courant dans les documents lausannois du XVIᵉ et du XVIIᵉ siècle de *prie* au sens de « troupeau » : la *prie* de la ville, la *prie* du gros bestail, etc. Le développement phonétique est, ici aussi, parallèle à celui de seta > *siya*, moneta > *mouniya*, dans la même région. Le dictionnaire vieux français de Godefroy cite plusieurs passages où *proie* signifie « troupeau », provenant surtout de l'Est et du Nord, entre autres celui-ci, extrait des Chroniques de Froissart : « Jou ay veu, dist li espies (espion), le *proie* de la ville yssir hors, et y a bien sis ou sept cens grosses bestes. » Cette phrase nous fait comprendre l'identification, en temps de guerre, de « troupeau » avec « profit d'une victoire ». Comparez pour le sens l'histoire des mots *robe* (allemand *Raub*) et *butin* (allemand *Beute*). La carte *troupeau* (*de moutons*) de l'*Atlas linguistique de la France* assigne à notre mot un tout petit domaine moderne dans le canton de Berne et ses confins. Au Nord, le terme français alterne avec *ó* (latin hostem), *hèt* (*Heerde*) et *bande*. Cf. aussi Du Cange, sous *præda* (2) et Littré sous *proie* (7°), où se trouve encore un exemple de 1787 pour *proie* = *troupeau*.

8. Anniv. *vəϑuiġrə*, s. f., « troupeau ».

Les variantes de ce mot, qui nous est attesté surtout par les patois parlés à l'Est de Sion, et dans la vallée de Bagnes, sont trop nombreuses pour les citer toutes ici. Bornons-nous à men-

tionner la forme bagnarde, plus transparente que les autres : *vètyuīrɔ*, qui trahit qu'il s'agit de vestitura. *Vèti* (vêtir) signifie, en effet, conduire le troupeau sur l'alpe, et *dèvèti*, abandonner l'alpage. Les prés délaissés semblent « dénudés » aux yeux d'un peuple habitué à les contempler non au point de vue pittoresque, mais de l'économie rurale. Cependant, certaines expressions, relevées par Du Cange, telles que ager vestitus = « terrain exploité », feraient croire que notre expression se rattache à une ancienne coutume de droit. On dit aussi en Valais *invèti* pour mettre en culture un champ, l'ensemencer ou y planter quelque chose. *Investir* est fréquent dans les documents pour « mettre en possession »[1].

9. Frib. *vichpyon*, s. m., « crayon ».

Demi-adaptation du terme suisse-allemand *wyssblī* (*Weiss-Blei*) pour l'ordinaire *blīwyss*[2], dont la deuxième partie a été traduite en romand : *Blei* = *pyon*. Le Glossaire manuscrit de Louis Bornet contient la forme *vichpli*, plus rapprochée de son origine germanique.

10. Français pop. *raveur*, s. f., « chaleur ardente ».

Dans tous les cantons romands, le mot *raveur* est très usité en langage populaire. On entend dire : « Quelle *raveur* il faisait dans cette chambre » ; « avec ces bonnes *raveurs*, le blé a bien pu mûrir » (Ceresole, *Scènes vaudoises*) ; « les *raveurs* de la canicule », etc. En patois vaudois, on s'attendrait à la forme *ravāo*. Bridel indique, en effet, un mot pareil : *ravau*, éclat d'une flamme éloignée, reflet d'un incendie, grande rougeur au ciel, ardeur du soleil. Mais on emploie plus souvent, assez curieusement, la forme mi-française *ravǎ(r)*. Ainsi *Cont. vaud.* 1883, n° 23 : *fasâi onna raveu, qu'on châvè* (suait) *sein remouâ*

---

[1] Cf. aussi l'expression chemin de *dévestiture*, chemin pour sortir le bois des forêts.

[2] D'après le minerai qui en est l'élément essentiel.

(sans bouger). Les formes phonétiquement exactes réapparaissent dans les Alpes vaudoises: *ravàu*, en Gruyère: *ravā*, en Valais: *ravàu*, *ravou*, etc. Dans ce dernier canton, l'expression désigne habituellement une lueur dans le ciel ou à l'horizon, produite par le soleil levant ou couchant, un grand feu, etc. En patois fribourgeois, le mot s'applique en outre à une exhalaison chaude, qui sort par ex. d'un four. Le dialecte vaudois connaît également l'extension de sens : reflet de lumière ou de flamme → réverbération de chaleur. Moratel, *Bibl. romane*, ajoute : « Se dit de cette espèce de tremblement que l'œil croit voir dans la couche inférieure de l'atmosphère, au moment des grandes chaleurs. » Le point de départ doit être le latin ruborem, qui a produit le vieux français *rouveur*, rouille des blés, l'espagnol *arrebol*, rougeur de l'aube et du crépuscule[1]. Pour expliquer l'*a* de la syllabe initiale patoise, il faut recourir à l'influence d'un autre mot. Je suppose que **rovor*, dissimilé en **revor*, a été changé en **ravor* par la concurrence des termes *chaleur* ou *ardeur*[2].

Le radical rub- joue un rôle dans la toponymie romande; peut-être m'en occuperai-je prochainement. Disons en attendant que les nombreux lieux nommés *ravières* n'ont pas nécessairement tous été plantés de raves, mais peuvent représenter des endroits situés en plein soleil.

Dans le val d'Anniviers, le fameux « Alpenglühen » s'appelle *ravòrèy*, s. m., ce qui n'est qu'une dérivation de notre mot au moyen du suffixe -ellus. Ailleurs, le même mot signifie un grand feu.

11. Vaud. *délāo*, s. f., « gros chagrin, dépit ».

Ce mot vient évidemment du latin dolorem. Il rappelle *raveur* par le changement caractéristique de la voyelle de la

[1] Comparez le sens indiqué pour le mot valaisan.

[2] Guillebert, *Gloss. neuch.*, p. 118, rattache *raveur* au latin ravus, qu'il traduit à tort par *roux*, et qui ne paraît pas s'être perpétué dans les langues romanes.

première syllabe, due évidemment à la dissimilation de *o-o* en *e-o*, comme dans le fribourgeois *chèra* pour sororem. *Délão* ne s'emploie jamais pour désigner une douleur physique; dans ce cas, on se sert du terme hybride *doulé*, ou de *mõ* (*mal*).

12. Frib. *chəjin*, *-ta*, adj., « gracieux ».

Les acceptions données par nos sources sont: élégant, convenable, qui a de la bonne grâce dans sa personne, dans ses manières; il existe aussi un substantif *chəjintəri*, bienséance, politesse, convenance dans les manières. C'est le participe présent du verbe *seoir*, tombé en désuétude. Le son *j* est venu allonger toute une série de radicaux de verbes en -ēre et -ĕre, sur le modèle de *faisant*, patois *fajin*, et d'autres verbes. On dit *rire* — **risant*, *traire* — **traisant*, *choir* — **chesant*, etc.

13. Frib. *èϑèrbalå*, « assommer, étourdir ».

De *excer(e)bellare, cfr. en vieux français *escerveler* « faire jaillir la cervelle hors du crâne ».

14. Suisse rom. *ètạva*, s. f., « latte ou échalas de palissade ».

M. Gaston Bigot termine sa petite étude de l'article *estave*[1] de Godefroy, insérée dans la *Romania*, XXXVII, p. 299 ss, par les mots: « si le latin statua est resté dans le vocabulaire du peuple jusqu'à l'époque où le français a arboré ses couleurs, il est incontestable qu'il a dû revêtir la forme **estave*; mais **estave* n'a pas encore été trouvé dans les textes ». Il sera permis d'identifier avec ce mot latin le terme *ètāva* (Vaud), *èϑạva* (Fribourg), *èϑāva* (Valais), qui désigne certaines parties des clôtures de prés dans nos montagnes. Comme les systèmes de haies varient beaucoup d'un lieu à l'autre et doivent avoir varié dans le temps, il n'est pas facile de déterminer le sens primitif du mot. Dans les cantons de Fribourg et de Vaud, ce sont des lattes refendues, placées horizontalement ou en biais sur des pieux croisés en X; en Valais, où l'on a plus de chances de rencontrer la signification primitive, on appelle de ce nom

[1] Il faut peut-être lire *estans*, cfr. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXII, 753.

les planchettes verticales clouées contre les traverses qui relient les pieux. Ce dernier sens s'accorderait assez bien avec celui de statua. Le sens d'*éclat de bois* que *étava* prend dans le Bas-Valais pourrait s'expliquer par un ancien usage de se servir d'éclats de bois pour clôturer. Aucune difficulté phonétique, le *v* naît de l'*u*, comme dans vidua > *véva*.

15. Frib. *tyin*, s. m., « culot ».

Le mot *tyin* s'applique en Gruyère au dernier d'une nichée d'oiseaux, d'une ventrée de cochons, au cadet d'une famille, au dernier reçu dans une compagnie. On le retrouve dans les Alpes vaudoises, avec les mêmes sens, auxquels il faut ajouter celui de « petit doigt » (*kun*, Rossinières). Cette dernière acception, qui figure déjà dans le Glossaire de Bridel, sous *kin*, rend certaine l'étymologie de quintus qu'on lit à la fin de cet article. Le petit doigt étant le plus faible a donné son nom d'ordre au dernier-né d'une nichée. Les autres significations s'en sont déduites aisément. La phonétique n'a rien à opposer à ce raisonnement.

16. Val. *aχlənā*, « soigner le bétail le soir ».

De *adcœnare; le sens primitif était celui de « donner le repas du soir ». Le *c* latin devant *e*, *i* aboutit à *χl* dans la vallée de Bagnes[1], par exemple, cfr. *χlin* = *cinq*, *χlīrə* = *cire*, etc. *Cœna* se prononce donc *χlin-na* et signifie 1° repas du soir, surtout en parlant des bêtes, — pour l'homme, le terme est de moins en moins usité, — 2° le lieu où ce repas est donné, l'endroit où l'on mène pâturer le bétail le soir, 3° le temps employé à ce repas. Comparez *adənā* (*addisjejunare) = « nourrir le bétail le matin ».

17. Français pop. *déquepiller*, « débarrasser ».

Expression propre au parler provincial de Neuchâtel et de Berne. On entend dire : « On l'a fait *déquepiller* de la place ;

[1] Dans d'autres parties du Valais, le mot existe sous d'autres formes.

il faut *déquepiller* les mulots, les taupes; *déquepille*-toi d'ici, vilain merle; il a bientôt eu *déquepillé* son héritage = dilapidé, dépensé follement ». Nous avons aussi le substantif *déquepille*, par ex. dans l'exclamation: « quel rude *déquepille* » = quel bon débarras! Le patois du Val-de-Ruz possède le verbe *dèkplyī*, ancêtre du terme français, dans le sens indiqué, ainsi que le substantif *dèkpily'*, m. Le mot n'est pas rare dans les anciens documents neuchâtelois, où il a généralement la forme *décupiller*. Ex.: la femme dud. mons^r Claude luy dict: Je veulx estre decupillée de mon mary (Procédure de 1568). Descupillera tous les vieux bâtiments qu'il faut oster pour remettre celuy cy en sa place (Chaux-de-Fonds, 1660). Le mot réapparaît dans le canton de Fribourg, mais avec un tout autre sens: *dèkupilyī*, « enlever les cupules des noisettes », etc., qui est dérivé de *kupịlyə*, involucre et cupule des glands, noisettes, etc. En Valais (Charrat) *dèkòpèyi* signifie débarrasser un vase, un panier de son contenu. Voir aussi, pour le vaudois, *Bulletin*, II, p. 20, n° 47. Je n'hésite pas à identifier ces mots: débarrasser un fruit de ses cupules a pris le sens plus large de « débarrasser de n'importe quelle chose gênante ». L'étymologie serait dans ce cas dis + cuppicula, ce dernier diminutif de cŭppa, les cupules formant une espèce de petite coupe soudée à la base du fruit et l'entourant[1].

Les fortes variations de signification qui peuvent se produire d'un de nos cantons à l'autre, prouvent combien nos connaissances sont fragmentaires et combien toutes nos investigations étymologiques sont livrées aux hasards d'une tradition mal connue et souvent interrompue.

L. GAUCHAT.

---

[1] D'après *déquepiller*, on a créé *enquepiller*, prononcé aussi *aquepiller* ou *équepiller*, embarrasser, gêner. On dit au Val-de-Ruz: *è ʒœ̃ èkplyīe dè-ʒ èfan d son frār*, il a eu à sa charge les enfants de son frère. De ce verbe est tiré *aquepille*, embarras.